

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2742>

FINANCER UN RÉGIME SOLIDAIRE DE RETRAITES PAR RÉPARTITION À PRESTATIONS DÉFINIES, C'EST POSSIBLE

Date de mise en ligne : vendredi 6 septembre 2019

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - RETRAITES - TRACTS CGT et intersyndicaux -

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés



Propositions_de_la_cgt